

**RAPPORT D’EVALUATION A MI-PAROURS DU PROJET DE « RENFORCEMENT
DES CAPACITES D’ADAPTATION ET DE GESTION DES IMPACTS DES
CHANGEMENTS CLIMATIQUES SUR LA PRODUCTION AGRICOLE ET LA
SECURITE ALIMENTAIRE EN RD Congo » ou Projet PANA-ASA**

Préparé par

Célestin Koko et François Kapa

Janvier 2013

Liste des sigles et abréviations

ADFBS	: Action pour le Développement de la Femme de Bulungu Sud
APSKO	: Association des producteurs des semences du Kasai Oriental
BATIDE	:
BUPROF	: Bureau pour les Problèmes de la Femme
CA	: Chef d'Antenne
CAFCO	: Cadre Permanent de Concertation de la Femme Congolaise
CDF	: Community Foundation Development
CLD	: Comité Local de Développement
COD	: Coordonnateur national de projet
COPROSEM	: Conseil Provincial de semences
CORIDEK	: Collectif des Organisations pour le Développement Intégré pour le Rive Droite du Kwilu
CP	: Comité de Pilotage
CSV	: Centre Social de Vunda
DDD	: Direction de Développement Durable
DSCRIP	: Document de Stratégie pour la Croissance et la Réduction de la Pauvreté
FAO	: Organisation des Nations Unies pour l'Agriculture et l'Alimentation
FEM	: Fonds pour l'Environnement Mondial
GRAPS	: Groupe d'Action Paysanne de Sanda
GROUPEDI	: Groupe pour le Développement Intégré
INERA	: Institut national pour l'Etude et la Recherche Agronomiques
IITA	: Institut International de l'Agriculture Tropicale
MDM	: Main Dans la Main
MECNT	: Ministère de l'Environnement Conservation de la Nature et Tourisme
METTELSAT	: Institut National de Météorologie et de Télécommunication par Satellite
OCB	: Organisation Communautaire de base

ONG : Organisation Non Gouvernementale

PANA : Programme National d'Adaptation aux changements climatiques

PNR : Programme national riz

PNUD : Programme des Nations Unies pour le Développement

PTA : Programme de Travail Annuel

PTT : Programme de Travail Trimestriel

PUDI : Paysans Unis pour le Développement Intégré

RD : Recherche et Développement

SENACOOOP : Service national des coopératives

SENAQUA : Service national d'aquaculture

SENASEM : Service National des Semences

SNHR : Service national d'hydraulique rural

SNSA : Service national des statistiques agricoles

SNV : Service National de Vulgarisation

TDR : Termes de référence

VNU : Volontaires des Nations Unies

Remerciements

A l'issue de la mission d'évaluation à mi-parcours du projet PANA-ASA, nous exprimons toute notre gratitude et notre reconnaissance à tous ceux qui nous ont prêté main forte, à des degrés divers, dans la réalisation de cette mission.

Nous pensons ici plus particulièrement à l'équipe de l'Unité pauvreté du PNUD-RDC et à celle du projet PANA-ASA, ancré à la Direction de Développement Durable du Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme qui, en dépit de la période de flottement occasionnée par les préparatifs des fêtes de fin d'année, se sont montrées disposées pour explorer avec nous, les voies et moyens de réaliser la mission dans les délais. L'appui de la section recrutement de « Ressources humaines » du PNUD a été également appréciable et a permis de boucler le processus de recrutement en un temps record.

Nous serions ingrats si nous ne reconnaissons par l'ouverture et la coopération des acteurs et bénéficiaires des actions du projet sur le terrain, sans lesquelles, notre tâche serait bien compliquée. Nous pensons ici plus particulièrement aux membres des Comités provinciaux de Pilotage, aux équipes de partenaires de recherche sur le terrain du projet (INERA et IITA) et d'exécution (Services administratifs d'encadrement, d'inspection et de coordination en provinces, VNU recrutés par le PNUD pour le suivi de proximité, etc.), aux bénéficiaires directs et indirects du projet (agri-multiplicateurs, associations paysannes et ménages de villages pilotes retenus au niveau de sites, animateurs des radios communautaires, etc.) ainsi qu'au politique, représenté ici par les exécutifs provinciaux dont certains nous ont ouvert les portes.

A toutes les personnes qui ont contribué dans l'ombre à la facilitation de notre mission et que nous ne pouvons citer de crainte d'oublier quelques uns, nous leurs disons grand merci.

Résumé exécutif

Le projet PANA-ASA, financé par FEM/PNUD, est un projet à exécution nationale conduite par le Ministère de l'Environnement, Conservation de la Nature et Tourisme. Il est ancré au sein de la Direction du Développement Durable dudit Ministère. Il intervient dans quatre sites situés dans quatre provinces où l'INERA joue le rôle de partenaire de la recherche en collaboration avec IITA.

Lancé en juin 2010, le Projet vise à réduire la vulnérabilité du secteur agricole, source des revenus de la majorité de la population, face au changement climatique. Le dispositif de gestion quotidienne de ce projet, initialement constitué d'un coordonnateur (Directeur) du projet et d'un assistant administratif, a évolué au fil de temps dans le sens de garantir l'efficacité et l'efficience du projet. Ainsi, des nouvelles compétences (logistique, suivi et évaluation) ont été recrutées, auxquelles se joignent progressivement des VNUs. Un comité de pilotage a été mis sur pied et décliné au niveau de quatre provinces cibles, en Comités provinciaux de pilotage. Au niveau de sites, des groupes thématiques ont été constitués et d'une manière générale, peinent encore à se mettre en œuvre.

En matière opérationnelle, le projet travaille sur trois fronts qui forment les effets attendus de celui-ci à savoir, (i) assurer la résilience climatique des systèmes de production, (ii) renforcer les capacités techniques des petits producteurs ainsi que des Institutions agricoles pour mettre en place des stratégies appropriées de réponses aux changements climatiques et enfin, (iii) l'identifier et la diffuser des meilleures pratiques.

A ce jour, le projet a permis de mettre sur pied une chaîne de production des semences résilientes de cinq spéculations agricoles (Maïs, riz, niébé, arachide, haricot), à partir des semences de base acquises de l'INERA et mises à la disposition des agri-multiplicateurs. Pour cette première production, une centaine de tonnes de semences (toutes spéculations confondues) sont donc attendues pour être mises à la disposition des agriculteurs. Des essais de criblage des variétés résilientes, menés par l'INERA avec la collaboration de l'IITA, se poursuivent entre temps à travers les quatre stations participantes.

Parallèlement, le projet a procédé à des formations ciblées des formateurs dans la perspective de renforcement des capacités des institutions et des petits producteurs agricoles. Des efforts devront cependant se poursuivre afin de créer des structures de gouvernance plus efficaces et responsables pour soutenir le processus dans le cadre de la décentralisation envisagée et pour intégrer les politiques d'adaptation au changement climatique dans les plans locaux de développement.

Quelques techniques novatrices en matière d'adaptation au changement climatique, issues de savoir faire traditionnel et local, ont été identifiées. Celles doivent être documentées pour être diffusées dans le cadre du manuel des bonnes pratiques initié par le projet.

Dans le cadre de la diversification des revenus des petits producteurs, Le projet a identifié 4 villages par site pilote et pour chaque village, 25 ménages ont été retenus pour constituer les points de départ des actions (Augmentation de la production agricole pour faire face à l'insécurité alimentaire, diversification et amélioration des revenus de petits producteurs, etc.) du projet vers les bénéficiaires ultimes. Ces activités évoluent à différentes vitesses selon les sites. Dans certains, les AGR identifiées de manière participative sont graduellement en phase de mise en œuvre (Ngandajika et Kipopo) tandis que pour Gimbi et Kiyaka, les actions devront être initiés au cours de cette cet exercice. Par contre, pour ce qui de la production des semences, les sites de Gimbi et Kiyaka sont en avance et les champs des agri-multiplicateurs sont en phase de la récolte, comparativement au Site de Kipopo où les cultures sont encore à leurs phases de croissance végétative.

Malgré le flottement observé dans la réalisation de ce projet à son démarrage, le Comité de gestion et l'équipe de coordination du projet ont fait montre d'une pro-activité remarquable pour respecter la planification du départ et éviter ainsi tout dysfonctionnement qui risquait d'être préjudiciable au projet.

Certains points de la planification méritent néanmoins une attention pour garantir l'efficacité et l'efficience du projet et font partie des points faibles relevés dans la mise en œuvre de ce projet, qui sont repris à la section V de ce rapport. Des recommandations spécifiques, à l'endroit de principaux acteurs de la mise en œuvre, sont formulées à la section VI afin de maintenir et même, s'il le faut, améliorer l'élan actuellement imprimé pour réaliser les objectifs du projet.

Introduction

Le projet PANA-ASA s'inscrit comme réponse face à la vulnérabilité de plus en plus apparente du secteur agricole face aux méfaits résultant du changement climatique en RD Congo. Cette vulnérabilité touche avant tout le monde rural, pour lequel l'agriculture reste la seule, sinon, la principale source de revenu et contribue à garantir la sécurité alimentaire.

Financé par le FEM/PNUD et exécuté par le Ministère de l'Environnement et Conservation de la Nature, le projet s'exécute à travers 4 sites répartis sur trois zones écologiques parmi les quatre que compte le pays à savoir, Gimbi, dans le Bas-Congo (zone écologique I), Kiyaka dans le Bandundu (Zone écologique II), Ngandajika dans le Kasaï Oriental (Zone écologique II) et Kipopo dans le Katanga (zone écologique IV). Ces sites sont des stations de recherche de l'INERA qui ont mandat de la production de semences améliorées (pré-base et base) destinées à la multiplication par les agri-multiplicateurs pour les mettre à la disposition des producteurs agricoles. Ils ont été choisis en fonction d'une combinaison de critères dont la vulnérabilité climatique, socio-économiques et la faisabilité en termes financière, d'ancrage et de sécurité. C'est ainsi que la zone écologique III, située à l'est du pays n'a pas été retenue.

La semence résiliente est une innovation introduite par le projet PANA-ASA pour se prémunir contre les conséquences du changement climatique sur la production agricole. La production de cette semence requiert donc un dispositif spécial de recherche qui tient compte aussi bien des éléments pédologiques que de principaux variables climatiques qui affectent la physiologie des plantes et la production dont notamment : la pluviométrie et la sécheresse. C'est dans ce cadre qu'il a été fait appel à IITA, qui a proposé un protocole de recherche adapté sur le criblage des variétés résilientes qu'exécute l'INERA dans les quatre stations retenues.

Outre cette action dont l'effet recherché à terme est la résilience climatique des systèmes de production, le projet vise également à renforcer les capacités techniques des petits producteurs ainsi que des Institutions agricoles pour mettre en place des stratégies appropriées de réponses aux changements climatiques. Enfin, un autre effet attendu de ce projet est d'identifier les bonnes pratiques à vulgariser auprès de la population cible.

Démarré en juin 2010, le projet a connu une période de flottement du fait de certains aléas imprévisibles, dont la banqueroute de l'institution bancaire où les fonds du projet étaient logés, qui ont retardé sa mise en route effectif qui n'est normalement intervenue qu'au courant de l'exercice 2011.

L'objet de cette évaluation est donc de permettre au PNUD et au Gouvernement de la République Démocratique du Congo de situer le niveau d'avancement dans l'atteinte des résultats attendus du projet, d'identifier les écarts et le dysfonctionnement apparent et de proposer, si nécessaire, des nouvelles réorientations permettant de recadrer les actions pour parvenir aux objectifs poursuivis.

I. Circonscription de l'étendue de l'évaluation

Conformément aux TDRs de la mission, l'évaluation du projet porte sur la phase de conception, de la mise en œuvre et la phase finale. Pour cette dernière, il est particulièrement question de faire une revue des activités initialement prévues, d'identifier celles qui ne sont pas encore réalisées et de fournir des commentaires, réorientations et recommandations factuels permettant de les considérer au cours de la période restante et d'améliorer la mise en œuvre du projet en termes des impacts et des résultats attendus.

II. Approche d'intervention adoptée (Méthodologie)

Briefing avec l'équipe du projet et le point focal. Le premier contact de l'équipe d'évaluation a commencé par un briefing sur le projet avec les responsables du projet en ce qui concerne notamment les objectifs, les activités réalisées, les résultats atteints et les contraintes observées. Une rencontre avec l'équipe de suivi du projet de l'Unité pauvreté du PNUD pour échanger sur les objectifs de l'évaluation, le format du rapport conformément aux directives PNUD et FEM et les arrangements logistiques de terrain. Un briefing avec le Secrétaire général du MECNT a été également organisé et s'est centré sur la présentation de la feuille de route, sur l'appui institutionnel attendu et la viabilité effective du projet et sa susceptibilité à atteindre les objectifs lui assigné.

Team building. L'équipe d'évaluation est composée de deux consultants nationaux. Lors des missions de terrain, ils se sont faits accompagnés de deux personnes ressources du projet, le coordonnateur national et le chargé de suivi. Ainsi, pour assurer un déroulement harmonieux de la consultation afin de réaliser efficacement les différentes tâches assignées à la mission, un *esprit d'équipe* a été créé et consolidé dès le départ. Ceci a facilité la mise au point d'un programme concerté de travail.

Documentation. Les documents divers incluant le document de projet, les différents modules de formation et les rapports du projet disponibles ont été exploités avant la descente sur le terrain dans les zones d'action du projet. La mission a pris connaissance des orientations stratégiques et opérationnelles telle que circonscrite dans le document du projet. Le cadre logique a été examiné avec beaucoup d'attention pour bien s'imprégner des résultats à atteindre, des activités à réaliser dans le temps, et des indicateurs objectivement vérifiables afin de dégager comment les résultats et les effets seront réellement évalués. L'analyse de la documentation a par ailleurs permis d'identifier les principales parties prenantes que la mission a rencontrées comme cibles ou informateurs clés (key informants) sur la mise en œuvre du projet.

Rédaction du questionnaire. En fonction des objectifs à atteindre et des informations à récolter sur le terrain ou zone d'action du projet, un questionnaire type a été développé. Ce dernier était constitué en majorité des questions ouvertes que fermées pour permettre de collecter des informations utiles et précises et de vérifier les différentes informations et données par recoupement au niveau des différentes cibles (comités de pilotage, l'INERA,

antennes PANA, agri-multiplicateurs, radios communautaires, les villages pilotes, etc.). Comme l'évaluation a porté sur une aire géographique très limitée, le questionnaire n'a pas nécessité des énumérateurs et de pré-tests.

Descente sur le terrain. Les visites de terrain se sont déroulées suivant deux axes. Axe Gimbi (Bas-Congo)-Kiyaka parcouru par le Consultant Celestin Koko accompagné du chargé de suivi et évaluation du Projet PANA-ASA et l'axe Ngandajika (Kasaï Oriental) - Kipopo (Katanga) par le Consultant François Kapa, accompagné du Coordonnateur du projet. Les missions de terrain ont respectivement duré 7 jours (axe Gimbi-Kiyaka) et 10 jours (axe Ngandajika-Kipopo). L'application du questionnaire s'est effectuée sous forme d'interview semi-structurée pour permettre aux interlocuteurs et surtout aux informateurs clés de s'exprimer librement, et pour avoir des informations plus riches.

Triangulation. La triangulation a été adoptée comme moyen pour éventuellement vérifier une information sous plusieurs angles ou plusieurs aspects en utilisant des questions semblables ou des outils ou des sources différentes pour examiner les mêmes aspects.

Evaluation quantitative et qualitative. Bien que les indicateurs soient souvent qualitatifs, il a été parfois intéressant d'évaluer le poids de résultats par rapport aux objectifs assignés. Ceci a permis de donner une autre lecture de la réalisation quand bien les indicateurs n'aient pas été quantifiés dans le cadre logique.

Evaluation des effets. Les bénéficiaires des actions à court terme d'un projet ont eu l'occasion de parler des effets du projet par rapport avec leur vie courante tout en les rapprochant d'avantage vers les conséquences liés au changement climatique. Ces effets devraient être un témoignage de l'efficacité et de la pertinence des actions entreprises.

Dépouillement-Analyse-Discussion –Synthèse. Le travail de terrain a abouti à une mise en commun des informations et données collectées, suivi d'une analyse critique constructive avant de faire la synthèse sous formes des conclusions au regard des échanges et des discussions avec les différentes parties prenantes.

Débriefing ou Restitution. (A faire)

III. Revue analytique et critique des éléments clés d'évaluation

3.1 Conception du projet (Document du projet)

Le document du projet reste le principal cadre de référence dans la mise en route du projet. Le montage opérationnel de ce projet, fait ressortir les points saillants ci-après qui méritent correction afin de garantir l'efficacité et l'efficience du projet :

3.1.1 Structure organisationnel du projet

Le document de projet prévoit un Comité National de Projet qui assure les quatre fonctions ci-après : l'exécutif (Secrétaire Général à l'Environnement et Conservation de la Nature ; le principal fournisseur (ici représenté par le PNUD) ; le principal bénéficiaire (Ministère de l'Environnement) et l'assurance du projet (une ressource mandatée par le pour faire un suivi technique objectif, impartial et indépendant et éventuellement alerter l'exécutif en vue des mesures correctives requises). Ce comité a un rôle important de supervision de l'exécution du projet et de conseil au Coordonnateur du projet pour des questions clés concernant la bonne exécution du projet.

La prise en charge des fonctions dévolues au PNUD relève de l'Unité de pauvreté et un fonctionnaire de cette Unité joue le rôle d'assurance auprès de l'exécutif. Ce montage a été nécessaire car il a permis d'apporter des solutions à des problèmes parfois délicats et méritant solutions rapides, liés aux finances, à la logistique et à l'opérationnalité du projet sur le terrain.

3.1.2 Gestion quotidienne du projet (au niveau national)

Le document du projet à l'origine n'avait prévu que deux ressources : un Directeur/Coordonnateur du projet et assistant administratif. Ceci s'est avéré à la longue moins efficace et susceptible d'induire un manque de transparence et d'objectivité, du fait qu'une même personne était susceptible d'être à la fois juge et partie dans les transactions et opérations financières, la réalisation, le suivi et évaluation internes des activités. Cette lacune a été relevée dès le premier audit du projet et des mesures correctives ont été prises : des compétences complémentaires ont été recrutées et comprennent un chargé de logistique et un chargé de suivi et évaluation. Ces dernières ne sont pas considérées comme consultants mais comme un personnel d'appoint à qui une prime est octroyée.

L'approbation des PTA et PTT ainsi que la supervision des activités sont assurées par un Comité de pilotage (Groupe de gestion) présidé par le Secrétaire Général à l'Environnement. Le document du projet accorde à ce groupe un mandat élargi qui va jusqu'au suivi technique et financier régulier et à des évaluations ponctuelles. Mais les moyens financiers qui, selon l'équipe de coordination du projet relève de la contrepartie nationale, ne suivent pas et ce rôle n'est donc pas rempli. A ce jour, le rôle de ce groupe se limite encore à l'examen, analyse et approbation des PTA.

3.1.3 Coordination et suivi des activités au niveau des sites

Le document du projet fait allusion notamment à un comité de pilotage provincial (une déclinaison en province du groupe de gestion placé au niveau national), un comité de concertation sur la gestion des risques climatiques (niveau provincial) et un comité technique (niveau du site).

Il prévoit la création de systèmes d'alerte précoce au niveau décentralisé par la mise en place des groupes de travail interdisciplinaires réunissant les acteurs et institutions clés de

développement rural et les services techniques. Ces derniers sont appelés à développer des méthodologies appropriées pour la diffusion et la vulgarisation d'alertes précoces aux ménages et aux communautés bénéficiaires du projet.

A la suite des missions de suivi organisées par la Coordination du projet en novembre-décembre 2012, une stratégie de cadrage et de monitoring des activités dévolues au Comité provincial de pilotage a été développée au niveau de chaque province mais souffre, lui aussi, d'un manque de financement pour la réalisation des activités pourtant identifiées et budgétisées.

A ce stade, les groupes de travail interdisciplinaires en charge d'alerte ont été constitués au niveau des sites du projet mais ne sont pas encore réellement opérationnels quant bien même qu'une formation sur le changement climatique et la gestion des risques qui y sont liés, ait été dispensée en faveur des membres constituants.

Par ailleurs, au niveau de sites, le document du projet suggère des mémorandums d'entente avec des institutions partenaires d'exécution dont l'INERA. Dans ce cadre, l'INERA fournit un chef d'antenne, assisté selon le cas de deux à quatre techniciens de suivi, qui coordonnent les activités du projet dans le site et rendent compte.

Le choix du chef d'antenne relève à ce jour de la discrétion de l'INERA et cette situation présente le risque de favoritisme et de mauvais choix au détriment de compétences méritantes. C'est le cas notamment pour le site de Kipopo, où le chef d'antenne n'a pas véritablement joué le rôle attendu de lui et n'a effectué aucune visite dans le champ des agri-multiplicateurs retenus. La coordination du projet n'a pu que constater cette inertie et exiger son remplacement. Il serait donc pertinent, même si l'INERA reste maître de l'exécution du mémorandum d'entente, d'associer au moins le projet dans la sélection des candidats-chefs d'antennes, en lui présentant au moins trois candidats classés suivant l'ordre de mérite pour porter un choix final. Cette lacune, s'observe aussi, à des degrés divers dans les autres sites et mérite attention pour garantir confiance auprès de bénéficiaires majeurs des acquis du projet que sont les agri-multiplicateurs et les ménages dans les villages pilotes.

La politique d'engagement des VNU qui vient d'être initiée pour les sites de Kipopo et de Ngandajika est très appréciable pour un suivi de proximité et est susceptible d'entraîner une émulation auprès de chefs d'antenne désignés par l'INERA. Il est donc utile de pourvoir rapidement les deux autres sites (Gimbi et Kiyaka) en VNU. Ces derniers, liés par un contrat avec le PNUD, pourront même compenser le déficit de suivi direct par ce dernier qui n'a, jusqu'ici, participé qu'au suivi dans les sites de Gimbi (Bas-congo) et de Kiyaka Bandundu. Enfin, il est utile de pouvoir les motiver conséquemment et de mettre à leur disposition des moyens logistiques (motos) appropriés et des fonds conséquents pour leur fonctionnement.

3.1.4 Choix et assiette des spéculations agricoles résilientes

Dans le prodoc, le choix de promotion des spéculations résilientes s'est limité à trois cultures (Manioc, maïs et riz) du fait de leur poids en termes de contribution à juguler la sécurité alimentaire, bien qu'il y soit également fait allusion de trois autres spéculations (arachide, haricot et banane plantain). Sur le terrain par contre, il s'est avéré que d'autres cultures paraissaient encore plus importantes auprès de bénéficiaires car susceptibles de générer des revenus plus substantiels. Ainsi à ces trois spéculations de départ, se sont ajoutées, selon les sites, celles de haricot, de niébé et de l'arachide.

Par ailleurs, le document du projet laisse sous-entendre au départ que les semences des variétés dites résilientes seraient déjà disponibles auprès de certaines institutions spécialisées de recherche, dont l'INERA, à partir desquelles le projet devrait s'approvisionner pour la multiplication et la mise à disposition auprès de producteurs ciblés. Il n'en a malheureusement pas été le cas et le projet a été obligé de recourir, avec le concours de ses partenaires de la recherche (IITA et INERA), à des essais de criblage variétaux pour arriver à sélectionner les clones/souches résilientes avec toutes les conséquences en termes de temps à y allouer avant de disposer de la semence à mettre à la disposition des agrimultiplicateurs. Un travail devrait en principe exiger un temps fou qui entamerait fortement la durée de réalisation du projet (4 à 5 ans).

Un palliatif a été trouvé en mettant à contribution des variétés fournis par IITA et qui ont été mise en compétition avec les variétés conventionnelles améliorées et locales (comme témoins) pour des essais de criblage des variétés résilientes. Les premiers essais, initiés de 2010 à 2011, dans des conditions de sécheresse particulière, ont permis d'identifier dans ce contexte les variétés résilientes dont celles cataloguées, qui ont été multipliées par les agrimultiplicateurs sélectionnés et formés au préalable. Dans tous les cas, le processus de criblage des variétés résilientes est toujours en cours au sein des stations INERA selon un schéma de sélection nationale.

3.1.5 Conformité avec les objectifs du FEM et les stratégies nationales et sectorielles de développement

Le projet s'inscrit à la fois dans un cadre durabilité car il met à contribution, à chaque niveau, les services techniques établies de l'Administration pour assurer la relève dans l'optique de la décentralisation. Il s'agit des antennes provinciales relevant de services nationaux de recherche, d'encadrement et de suivi du secteur agricole (INERA, SENASEM, SNV, SENACoop, SNSA, SNHR, SENAQUA, PNR), de météorologie (METELSAT), de représentations provinciales des Ministères impliquées (Inspections provinciales à l'agriculture et développement rural, coordination provinciales à l'environnement), de regroupements et associations de base, du secteur privé, etc.

En ce qui concerne les services techniques de l'administration opérant dans les entités décentralisées, on note une absence criante de coordination. Certains d'entr'eux bénéficient

d'une assistance financière dans le cadre de partenariat avec les bailleurs des fonds bi ou multilatéraux qui renforcent leurs capacités opérationnelles (un atout pour PANA-ASA dans le cadre la recherche de synergie et de complémentarité à développer pour plus d'impacts visibles sur le terrain) tandis que d'autres sont quasiment inopérants sur le terrain faute de moyens. A ce jour le projet PANA-ASA a contribué au renforcement des capacités opérationnelles de l'INERA et de la METTELSAT au travers des protocoles d'accord, la fourniture des équipements logistiques et de météo. Le projet prévoit étendre cette collaboration avec SENASEM et SNV très prochainement. Dans le choix des agri-multiplicateurs, outre la prise en compte de l'aspect genre, le projet privilégie des associations (en priorité celles des associations féminines et/ou celles dirigées par les femmes) plutôt que des structures individuelles et privées.

En matière de la capitalisation des acquis du projet, un processus continu de suivi-évaluation est proposé et vise à tirer des leçons au cours de l'exécution du projet en vue de les partager avec des initiatives similaires et liés pour générer de nouvelles connaissances en matière d'adaptation en RDC. Ainsi, il est utile que le projet PANA-ASA adopte une approche de synergie mettant à contribution des partenaires poursuivant des objectifs similaires pour plus d'impacts sur le terrain et plus de facilités dans la mise en œuvre et le suivi.

Les résultats probants obtenus dans les sites pilotes devraient permettre d'assurer la reproductivité des actions vers les autres sites et zones écologiques. Dans ce cadre, la coordination du projet a pris des contacts formels avec quelques structures et projets opérant dans le secteur de production agricole dont USAID, PARSSA et l'ONG Human for People. Ceci visent une collaboration avec le projet PANA-ASA pour la fourniture des semences résilientes, la formation des encadreurs des dites structures aux techniques résilientes de production agricole, de la gestion de l'eau et de la fertilité ainsi que la mise à disposition de la documentation capitalisant les bonnes leçons tirées de la mise en œuvre du projet. Ces contacts doivent cependant être formalisés par des protocoles d'accord et de collaboration précis.

En ce qui concerne la reproductivité des effets, le projet a retenu une approche de mise en place de sites pilotes, destinés à la fois au développement et à la démonstration des options d'adaptations qu'au développement des activités génératrices des revenus autres qu'agricoles en faveur des ménages cibles dans les villages pilotes. Grâce aux aménagements hydro-agricoles déjà réalisés (sites de Kipopo, Gimbi et Kiyaka) ou en cours (site de Ngandajika), des essais de criblage de variétés résilientes peuvent être menées en tout temps, même en contre saison pour soutenir la chaîne de production des semences.

En matière de l'intégration des préoccupations liés aux changements climatiques dans les stratégies de planification, si la question semble être bien comprise au niveau nationale où l'on note une prise en compte de celle-ci notamment dans le DSCR et d'autres documents stratégiques de planification sectorielle, elle reste cependant encore moins bien perçue au

niveau de provinces pilotes pour être considérée dans la planification. Ainsi, les Comités de pilotage provinciaux peinent encore à pouvoir intéresser le politique sur cette question dont les effets sur la production agricole et la sécurité alimentaire peuvent engendrer des conséquences incalculables à moyen terme. Le projet sera donc appelé à fournir des efforts dans ce sens au niveau de provinces.

Le processus devrait d'autant plus qu'il devra bénéficier de la synergie que l'initiative multisectorielle (agriculture, santé, énergie, eau et zone côtière) sur l'économie de l'adaptation, dont la feuille de route a été établie, pour une sensibilisation concertée auprès des autorités provinciales.

3.2 Mise en œuvre du Projet

3.2.1 *Etat des lieux dans les quatre sites pilotes*

L'état des lieux décrit dans cette section constitue une synthèse de constats faits sur le terrain et concerne notamment le niveau des réalisations dans chaque site au regard des objectifs même du projet, l'identification et la justification des écarts observés et des causes qui les sous-tendent ainsi que des mesures correctives qu'elles nécessitent pour parvenir aux objectifs et résultats du projet.

Il s'agit ici en fait à la fois de la mise en commun des éléments résultant de la revue documentaire, des interviews réalisés auprès des acteurs et bénéficiaires directs et indirects du projet, des visites dans les champs des agri-multiplicateurs, des informations sur les autres projets similaires et de celles fournies par des personnes ressources non directement impliquées dans les activités du projet ainsi que de prestataires des services contractés par le projet dont les coordonnées sont données en annexe de ce rapport.

3.2.1.1 *Station de l'INERA Gimbi*

3.2.1.2 *Station de l'INERA Kiyaka*

3.2.1.3 *Station de l'INERA Ngandajika*

La visite dans le site de Ngandajika a eu lieu du 08 au 10 janvier 2013, après des échanges préliminaires sur le projet avec le Ministre provincial en charge de l'agriculture et de l'environnement et une séance de travail avec le Comité provincial de pilotage organisée le 07 janvier 2013.

Le travail dans ce site a consisté en des interviews avec les acteurs locaux de l'INERA directement impliqués dans la conduite du projet (Chef d'antenne, Directeur de la station, deux commis au suivi technique des activités PANA-ASA); la visite de 3 champs de multiplication {Prodi (*Maïs*), Muana-cianyi (*Maïs*), et Papadi (*Maïs, arachide et riz*)}; des discussions/échanges avec 6 associations d'agri-multiplicateurs (Prodi, ApsKo-Ngandajika,

Papadi, Lukasu Iwa Kasai, profemu, Cepradia/M) tirés au hasard sur les 12 retenus pour ce site, visite de deux villages pilotes et associations sur les 4 retenus pour le développement des actions génératrices des revenus (AGR) à savoir : Mande Central (Lukasu Iwa Kasai) et Mpunga (Nkaya ndutatu : « *seul, on ne peut rien* »). Les spéculations adoptées dans le cadre de la résilience aux changements climatiques sont : Maïs, Niébé, arachide, riz et secondairement le manioc qui n'est pas bien ancré dans le sens de son adoption par les paysans.

Les constats faits sont ci-après repris :

Comité de pilotage provincial

Le Comité de pilotage placé sous la présidence du Coordonnateur de l'environnement est bel et bien constitué mais a du mal à fonctionner normalement du fait de manque de moyens. Il regroupe, outre les représentants de l'Administration locale, des universités et institutions d'enseignement présentes, les services agricoles d'encadrement (dont principalement SENASEM et SNV) et quelques représentants des agri-multiplicateurs. L'excentricité du site de Ngandajika, situé à une centaine de kilomètres de Mbujimayi sur une piste en terre à accessibilité difficile, ne facilite pas non plus la tâche de ce Comité. Une seule visite de terrain a été faite par le Comité chez un agri-multiplicateur. En dehors de la rencontre pour l'installation du Comité et de 3 réunions impulsées par la coordination du projet lors de ses missions annuelles de suivi plus aucune autre rencontre des membres de ce Comité n'a été organisée faute de moyens financiers. Le Comité se retrouve par ailleurs en déphasage par manque de restitution sur les réalisations du projet, que ce soit au niveau national ou au niveau même du site. Pour pallier à cette insuffisance, il serait important que le projet alloue une enveloppe substantielle qui serait destinée à financer, au coup par coup, quelques rencontres jugées pertinentes sous réserve des TDRs à fournir sur l'activité envisagée.

Un conflit latent couvait entre ce Comité et l'exécutif provincial du fait vraisemblablement de manque de communication. Heureusement, la situation a pu être décantée par le Coordonnateur national du projet au cours de l'entretien accordé par le Ministre provincial en charge de l'agriculture et de l'environnement et tout semble rentrer dans l'ordre maintenant. Néanmoins, le projet doit inciter ce comité à rendre compte à l'exécutif provincial et à le prévenir sur toute activité prévue en province pour éventuellement permettre sa participation. Ceci ne semble pas être le cas actuellement et cette situation ne ferait qu'envenimer les bonnes relations et les bons rapports devant exister entre ces deux paliers concernés par la mise en œuvre du projet.

Le rôle attendu de ce Comité ne paraît pas bien compris par les membres, car en plus de ce qui est repris dans le document de projet, ce Comité est garant de la durabilité et de la poursuite des actions en phase après projet. Les moyens financiers pour soutenir ses actions proviendraient alors de rétrocession de la part de 40 % provenant de la production

semencière réalisée par l'agri-multiplicateur au cours d'une saison agricole, dont 10 % seraient alloués au fonctionnement du Comité.

Si cette approche de fonctionnement peut paraître réalisable avec l'appui du projet, qui rembourse jusqu'ici la totalité des frais de mise en culture, d'entretien et de récolte engagés par l'agri-multiplicateur (faisant du projet propriétaire de fait de la production réalisée), il n'est pas certain que cette approche soit de mise et acceptée après la clôture du projet. Des moyens plus durables, tels la prise en compte de la dépense inhérente au fonctionnement de ce Comité dans le budget de la province sont à envisager. Ceci montre l'importance d'assurer l'appropriation du projet par le politique au niveau des provinces au travers d'une sensibilisation soutenue sur les objectifs et la pertinence même du projet dans la gestion de la vulnérabilité des petits producteurs agricoles, contribuant actuellement à l'essentiel de la production réalisée, aux méfaits résultant des changements climatiques.

Champs de multiplication des semences (agri-multiplicateurs)

Le choix fait par le Comité de pilotage sur les agri-multiplicateurs paraît à la fois juste et équitable par rapport à la prise en compte du genre. Ceci se reflète aussi bien dans l'échantillonnage constitué au hasard dans le cadre de l'évaluation de terrain, qui comprend à égalité, 3 associations féminines et 3 associations mixtes avec prédominance des hommes. La situation en termes des superficies détenues par chaque agri-multiplicateur, à partir des semences acquises du projet APV II, se résume ainsi :

Tableau :Superficie emblavées par spéculation (Site de Ngandajika)

N°	Agri-multiplicateurs	Maïs (ha)	Arachide (ha)	Riz (ha)	Niébé (ha)	Superficie (ha)
1	PAPADI	3		3	4	10
2	RDP	1	2	2		5
3	AIDN	1				1
4	CEPREDIAM	1				1
5	Muana-ciany	2	1			3
6	Lukasu lua kasai				1	1
7	PROFEM 1	1	1	1	1	4
8	DEPEKO		1			1
9	LACOME	5			1	6
10	DITUNGA	2	2	2		6
11	AFNR	1				1
TOTAL		16	07	08	07	38

De manière générale pour les agri-multiplicateurs rencontrés, la gente féminine semble moins expérimentée par rapport à cette activité de production de semences sans pour autant qu'elle soit à la trainée en termes de qualité du travail abattu. Très motivée, elle a cherché à mieux faire que les hommes et ses champs n'avaient rien à envier à ceux de ces derniers.

Dans l'ensemble, les spécifications techniques de SENASEM (conditions d'isolation des champs de maïs, protection contre les insectes et les maladies, ...) pour la certification des

champs de multiplication des semences sont bien connues et respectées par les agri-multiplicateurs rencontrés.

Un bémol cependant a été constaté par rapport aux appuis reçus du projet :

- les semences ont été acquises environ un mois en retard par rapport aux dates de semis, mais ceci n'a pas préjudicié ni la levée, encore moins la croissance végétative des plantes et tous les champs visités, sont à des degrés divers, de niveau acceptable comme champ semencier. Aucune plainte sur la qualité des semences fournis par le projet n'a été enregistrée ;
- Bon nombre des agri-multiplicateurs du PANA-ASA n'ont pas encore reçu les visites d'inspection de SENASEM, visites destinées à certifier les champs semenciers. Certains sont même ignorants de la procédure de certification de la semence et n'ont jusqu'ici, entrepris aucune démarche dans ce sens. Cette situation paraît préjudiciable au projet, qui risque de voir que la semence produit avec son appui soit simplement refusé au bout de la chaîne. Une démarche commune et concertée au niveau des agri-multiplicateur, avec l'appui du VNU et du chef d'antenne INERA, est donc nécessaire auprès du SENASEM.
- La consigne faite par le projet de s'abstenir de l'utilisation des engrais minéraux, surtout azotés, a été respectée alors que celle incitant à l'exploitation des bas fonds a été parfois enfreinte, sans doute du fait d'indisponibilité et de l'inaccessibilité à ce type de sols par certains agri-multiplicateurs ;
- Les visites d'encadrement techniques des agri-multiplicateurs par l'INERA ont été sporadiques et n'ont pas couvert tous les champs des agri-multiplicateurs, alors que le remboursement des frais commis aux travaux culturaux par le projet exige que les rapports techniques transmis par ces derniers soient au préalable approuvés par le Chef d'antenne. Ce laxisme dans le suivi technique de la part de l'INERA devrait être améliorée ou écarté avec la venue du VNU.
- L'approche adoptée par le projet en remboursant les frais de mise en culture engagés par ce dernier plutôt que de préfinancer les opérations n'est toujours pas comprise par les agri-multiplicateurs, quand bien qu'elle soit clairement énoncée dans les clauses des contrats qui les lient avec le projet : 1^{ère} tranche concerne le remboursement des frais pour la préparation de terrain et de semis ; 2^{ème} tranche pour le remboursement de frais d'entretien jusqu'à la récolte et troisième et dernière tranche enfin, payé après récolte et conditionnement. Ceci se comprend étant donné que les paysans ont été depuis longtemps habitués au préfinancement et la nouvelle approche exigera des explications soutenues par le projet pour être bien comprise et acceptée. Ceci peut d'ailleurs constituer un des critères de sélection des agri-multiplicateurs à retenir pour la prochaine campagne.
- La culture de niébé bien que rentable sur le plan semencier, pose problème d'attaque par des insectes et nécessite l'usage des produits phytosanitaires, occasionnant un coût

supplémentaire à l'agri-multiplicateur qui n'est pas pris en compte dans le cadre du remboursement. Aussi, peu d'agri-multiplicateurs s'y sont intéressés.

Prestations de l'INERA en tant que partenaire principal dans le site

L'INERA est un prestataire majeur des services du projet dans le cadre d'un mémorandum d'entente qui concerne le criblage et la production de la semence de base à mettre à la disposition des agri-multiplicateurs. Les essais de criblage pour l'identification des variétés résilientes sont menés conformément à un protocole de recherche produit par IITA. Le relevé de mesure des paramètres est assuré par les techniciens de l'INERA qui transmettent les données recueillies pour traitement à IITA et les universités et institutions d'enseignement partenaires. Ce protocole prévoit un décalage de semis sur six dates, mais cet aspect ne semble pas être suivi sur le terrain par l'INERA, qui se limite à un décalage en trois dates maximum. Il est important qu'IITA confirme si cette façon d'agir ne porte pas préjudice à l'attribut de « résilience » sur les variétés qui seront retenues à la suite des essais de criblage.

Dans le cadre de suivi agro-météorologique, les instruments de mesure fournis par le projet ont été tous installés et sont opérationnels. Les données sont récoltées normalement et transmis à la METTELSAT qui produit des bulletins météorologiques journaliers, des bulletins d'informations agrométéorologiques à la décade, et des bulletins de prévisions météorologiques trimestriellement, qui sont relayés par la Radio rurale « Ditunga » qui les diffusent au profit des agriculteurs.

Les parcelles des essais de criblage sont installées conformément au dispositif expérimental du protocole de recherche quoique le décalage sur les dates de mise en culture des variétés soumises au criblage, prévu en six séquences par IITA, n'ait pas été rigoureusement suivi. Leur entretien laisse quelque fois à désirer et on a par exemple noté un envahissement par la mauvaise herbe de la parcelle allouée aux essais sur le manioc. Cette situation peut sérieusement affecter le rendement normalement attendu et partant, fausser les résultats. Il est important que ce point soit pris en compte par le VNU recruté qui alertera le projet sur tout laxisme constaté dans le chef de l'INERA conformément au mémorandum d'accord convenu.

Aménagements hydro-agricoles

La maison retenue pour ces aménagements vient d'effectuer, au courant de mois de janvier 2013, une prospection et est en phase de la constitution de la réserve de matériel de construction (ciment, fer à béton, ...) pour débiter les travaux dans le périmètre identifié dans concession de la station de l'INERA, lors de la décrue des eaux. La maison juge l'activité réalisable dans les délais. C'est seulement quant l'ouvrage sera achevé qu'il sera remis au projet pour être exploité par l'INERA dans la chaîne de production de semences tout au long de l'année, y compris en contre saison.

Radio communautaire

Le projet a conclu une entente avec la radio « Ditunga », installée à Gandajika, qui diffuse des bulletins météo fournis par Mettelsat et organise des émissions à téléphone ouvert sur des thèmes aussi variés se rapportant au secteur agricole et au changement climatique, suivant des tranches bien spécifiées dans le contrat.

La radio utilise un modem pour la connexion internet qui pose parfois des difficultés d'accès et de récupération de l'information sur la météo transmise par Mettelsalt. Ses émissions sont très bien suivies par les agriculteurs qui n'hésitent pas d'interpeller les animateurs en cas de non passage à l'antenne de celles-ci. Le projet compte de ce fait passer à la phase de la constitution des clubs d'écoute.

Du fait de l'introduction des tranches d'émission à caractère agricole, la radio « Ditunga » accuse une côte d'écoute bien supérieure par rapport à sa concurrente locale « RTCN » et manifestement, dépasse tout entendement.

Les visites de terrain n'ont fait que confirmer cette assertion et la mission s'est rendue compte que la presque totalité de postes de radio ouverts étaient branchés sur la station radiophonique « Ditunga ». Ceci constitue un bel exemple de partenariat réussi pour la communication et l'échange d'information sur des impacts des changements climatiques sur la productivité agricole et représente une voie d'entrée et de sortie pour la diffusion rapide des alertes qui s'y rapportent.

Villages pilotes et encadrement des ménages

Dans le cadre de la promotion des activités génératrices des revenus en milieu rural, quatre villages ont identifiés ainsi que 25 ménages vulnérables qui devront constituer le premier noyau des bénéficiaires, au niveau des appuis du projet, par la mise à disposition du matériel végétal résilient produit par les agri-multiplicateurs, le transfert de technologies agricoles appropriées et du savoir faire, la diversification de sources de revenus (non-agricole) et de l'alimentation.

Parmi les quatre villages retenus, celui de Mpunga a été particulièrement actif, et l'association de 25 ménages sélectionnés a pu aménager et ensemercer en alvins sept étangs piscicoles dans le cadre des activités génératrice des revenus (AGR). Deux de ces étangs ensemenés six mois auparavant, ont été vidés lors de la visite d'évaluation et la production, bien que relativement faible, a fait le bonheur des bénéficiaires qui ont été par ailleurs très motivés à poursuivre et soutenir l'opération et à tenter une nouvelle activité communautaire d'agroforesterie pour la fertilité des sols et la production de bois de feu en recourant à l'*Acacia auriculiformis* (*Racosperma auriculiforme*) déjà en pépinière. Cette expérience est prévue pour être dupliquée au Village Mpiana-Basangana, encadré par l'ONG « Prodi » en mettant à contribution les écoliers.

Outre les activités communautaires (étangs et essais démonstratifs d'agroforesterie), l'association de ce village encourage les actions individuelles au niveau des ménages sélectionnés. Il est important que le projet, au niveau de villages retenus, en établisse la situation socio-économique de référence pour mesurer à termes, la contribution du projet au relèvement communautaire.

Dans le village pilote de Musakatshi, un étang école a été aménagé et attend toujours d'être ensemencé en alevins.

Renforcement des capacités des acteurs et bénéficiaires du projet

Le projet a réalisé des formations au bénéfice des formateurs dans les domaines de changement climatique, de l'agro-écologie, de la production des semences et de la gestion de l'eau. L'objectif étant de porter les connaissances acquises au niveau des bénéficiaires ultimes que sont les ménages vulnérables dans les villages, dans un langage simple et compréhensible. Ceci reste un défi, car en écoutant certains bénéficiaires de ces formations, quelques modules ont été formulés de manière académique et n'ont pas facilité la compréhension. Il est donc important que le projet identifie des personnes ressources dans le bassin des formateurs formés qui seront chargés de restituer à la base les connaissances acquises.

Mouvements associatifs syndicaux et de conseil

La mission a relevé l'existence de deux mouvements qui peuvent être très utiles au projet. Il s'agit :

- de l'Association des producteurs des semences du Kasai Oriental (APSKo), à vocation syndical, implantée au niveau de la Province et des territoires. Cette association est active et joue bien son rôle de contrôle et de protection de la profession de production des semences. Cependant, le rôle de défense des droits de ses membres est encore à redynamiser et permettrait de constituer un contrepoids à certains abus et trafic d'influence de certaines administrations agissant sur la filière ;
- Conseil Provincial de semences (Coprosem), composé principalement de représentants des services étatiques d'encadrement, cette structure a un rôle important à jouer dans la conception et orientation de la politique semencière au niveau de la province.

3.2.1.4 Station de l'INERA Kipopo

La mission d'évaluation a séjourné dans ce Site du 11 au 16 janvier 2013. Elle a tenu une séance de travail avec le Comité de pilotage local (12 février) et procédé à la visite du périmètre hydro-agricole aménagé à Kipopo, et discuté avec le contractant qui a construit l'ouvrage, l'équipe technique de l'INERA (14 février), visité les champs semenciers et discuté avec 6 agri-multiplicateurs (Mimosa, CRM, Nehema, GAD, Agropam, Usaidizi, Maydive et CRM) sur les 11 qui collaborent avec le projet. A noter que 12 associations ont été

auparavant retenues et une, IFED, a désisté chemin faisant et n'a donc pas conclu un contrat avec le projet. Au total, les champs de multiplication occupent une superficie de 30 ha pour les spéculations agricoles ci-après : Maïs (19 ha), arachide (7 ha), haricot (3 ha), riz (1ha).

Comité de pilotage

Depuis la réunion constitutive marquant l'installation de comité dans sa composition standard tel que repris dans le prodoc (Administration avec ses services techniques d'encadrement, institutions universitaires et de recherche, association de producteur de semences), 3 autres réunions se sont tenues à l'occasion des missions de suivi de la coordination du projet en fin des exercices (2010, 2011 et 2012), dont un des points abordés était le Plan de Travail annuel (PTA).. Les membres dénotent un laxisme dans le chef du Chef d'antenne et du président du comité ainsi qu'un manque de moyens financiers pour soutenir des réunions (le plan de travail et budget présenté au projet est resté sans suite). Par ailleurs, le chef d'antenne proposé par l'INERA n'a fourni aucun effort pour impulser une dynamique intérieure des rencontres en proposant par exemple des TDRs appropriés, malgré des rappels à l'ordre fait par le Coordonnateur provincial à l'environnement, Président du Comité.

On a aussi noté une faible adhésion du politique (exécutif provincial) à ce comité qui a fait quelques tentatives infructueuses pour rencontrer le Ministre provincial en charge de l'environnement. Cette question mérite attention de la part de la coordination du projet étant donné le soutien à rechercher auprès de l'exécutif provincial pour une mobilisation des fonds dans le budget local des provinces et l'intégration des préoccupations sur les changements climatiques dans les stratégies, programmes et plans provinciaux.

Par ailleurs, il y aura lieu d'envisager la reconnaissance officielle de ce comité, par exemple par un arrêté du Ministre national en charge de l'environnement, qui réserverait l'exécution à la compétence des provinces. Cette question devrait être discutée et approfondi par la coordination du projet en concertation avec les membres du Comité provincial de pilotage.

Champs de multiplication des semences (Agri-multiplicateurs)

L'état de réalisation des activités des agri-multiplicateurs dans ce site (en fonction des spéculations) est synthétisé dans le tableau ci-dessous :

Tableau :Superficie emblavées par spéculation (Site de Kipopo)

N°	Agri-multiplicateurs	Maïs (ha)	Arachide (ha)	Haricot (ha)	Riz (ha)	Superficie (ha)
1	GAD	1				1
2	NEHAMA	1	1			2
3	JIRD	1	1	1		3
4	AGROPAM	1		1		2
5	ITAK	1				1
6	FADIP	1				1
7	APRONAPAKAT	1	1	1		3
8	MIMOSA	3	2			5
9	USAIDIZI	1				1

10	MAIDIVE	5	2		1	8
11	CRM	3				3
TOTAL		19	7	3	1	30

L'échantillonnage des champs de 6 agri-multiplicateurs visités donne des résultats encourageant quant au sérieux et à la qualité du travail réalisé. Encore en phase de croissance végétative, les plants accusent une bonne vigueur et les champs sont exempts d'attaque de parasites et donc valablement susceptibles d'être certifiés pour la production des semences par le Senasem. C'est le fait d'une sélection rigoureuse faite par le comité de pilotage et le projet, ajouté à l'assistance des services d'encadrement locaux contactés (SENASA, SNV, ...), qui a permis de retenir des éléments expérimentés et très motivés à réussir.

Le Katanga ayant un passé de culture avec engrais du fait de la fatigue des sols, il est difficile d'obtenir de bons rendements sans s'en référer. Les terrains de bas-fonds, recommandés par le projet pour la multiplication des semences se sont parfois avérés difficiles à obtenir et quelques champs des agri-multiplicateurs ont été installés sur des plateaux, où la fertilité est relativement moindre, en dépit de la recommandation. Ainsi, pour pallier au manque de fertilité, certains agri-multiplicateurs (Mimosa et Maydive) n'ont pas hésité à recourir aux engrais organiques (bouse de vaches) avec des coûts supplémentaires non pris en compte par le projet dans le cadre de remboursement convenus. Il serait ainsi juste et équitable face aux agri-multiplicateur, d'en tenir compte en évaluant les surcoûts (environ 350 USD /ha) engendrés par cette action pour être remboursés.

Outre la réception tardive des semences (environ un mois de retard par rapport à la date de semis), les bénéficiaires se sont plaints à la fois de la qualité et de la quantité de celles-ci. Certains ont dû procéder à un triage qui a occasionné des pertes de l'ordre de 5% pour le maïs et de 12-15 % pour l'arachide sur les quantités livrés par le projet. Il a fallu parfois recourir à l'acquisition d'autres semences, notamment pour l'arachide, pour combler le déficit dû à la fois à la qualité et à la quantité des semences (peu de graines, du fait de leur grosseur, par unité de poids) qu'à l'augmentation du nombre de graines par poquet (2 au lieu de 1 recommandé par le projet). Il y intérêt pour le projet de revoir à la hausse les quantités de semences (surtout d'arachide) à livrer aux agri-multiplicateurs afin d'éviter de tels désagrément à l'avenir bien que ceci soit manifestement le fait d'un semis trop dru.

La question de libération des tranches de financement convenu dans le cadre de remboursement des dépenses engagées par les agri-multiplicateurs, cette fois, non seulement en terme de retard, mais de l'inadéquation au regard du volume des travaux à réaliser pour chaque phase. Nous proposons que le projet adopte, comme clés de répartition pour les trois versements attendus, les proportions ci-après: 30 %-50 %-20 %. Ceci éviterait qu'une forte proportion (40 %) soit libérée à la clôture alors que les grandes dépenses sont plutôt réalisées durant la seconde étape (de la levée de semis à la floraison)

qui nécessite des travaux fréquents d'entretien des champs pour espérer une bonne récolte à la fin.

Un autre problème soulevé par les agri-multiplicateurs concerne les débouchés pour l'écoulement de la semence produite. En effet beaucoup ont encore frais en mémoire la déception due au fait qu'une bonne partie de leur récolte (plus ou moins 200 Tonnes) de 2011, réquisitionnée par l'Etat n'a jamais été payée et la semence est aujourd'hui inutilisable.

Prestation de l'INERA en tant que partenaire principal dans le site

C'est vraisemblablement dans ce site que les prestations de l'INERA ont été de mauvaise qualité. Parmi les facteurs majeurs à la base de cette situation, on a épinglé :

- L'instabilité de chef de station : Depuis le démarrage du projet, en juin 2010,, la station a dû être dirigée par cinq chefs de station différents. Si l'on mesure le rôle important lié à cette fonction, on comprend aisément l'impact négatif que cette situation a engendré sur le cours normal du projet ;
- Le laxisme du chef d'antenne, qui n'a réalisé aucune visite de suivi dans les champs des agri-multiplicateurs et n'a fourni aucun effort pour intéresser ces derniers sur l'existence d'une radio communautaire qui collabore avec le projet pour la diffusion/échanges de l'information sur la météo, les pratiques et systèmes agricoles performants, etc.

Un imposant dispositif hydro-agricole (capable d'irriguer jusqu'à 8 ha de terres de bas fond) a été aménagé grâce au financement du projet et depuis réceptionné par l'INERA. A ce jour, il n'est pas encore mis en valeur, sans doute à cause d'une saison pluvieuse encore clémente (qui dure 5 mois) et son exécutoire fait déjà l'objet d'un début d'ensablement au risque de voir cet ouvrage tomber en ruine avant même que l'on puisse l'exploiter. Il incombe donc à l'INERA, qui a déjà réceptionné l'ouvrage d'assurer son entretien.

La station dispose pourtant des compétences en principaux domaines d'un très grand intérêt pour le projet, répartis en principales antennes : légumineuses, maïs, manioc, agro-climatologie et pisciculture. Avec le leadership d'un bon chef de station, les choses peuvent significativement changer. Comme pour les autres, la station a bénéficié d'un parc météorologique opérationnel à ce jour et de la logistique (motos) pour le déplacement et le suivi des agrimultiplicateurs.

Communication locale (radio communautaire)

Le projet a contracté avec une radio-communautaire locale « RCK », très intéressée et motivée au-delà même des préoccupations financières liées au contrat, car estimant qu'avec l'intégration des émissions sur le climat et l'agriculture, elle améliore sensiblement sa côte d'écoute en milieu rural. Malheureusement, en plus de la léthargie découlant de manque de créativité et pro-activité du chef d'antenne dans la communication, elle n'a pas pu

fonctionner à la hauteur souhaitée. Par ailleurs, cette radio est souvent sujette au brouillage de sa fréquence par une radio concurrente locale et le problème, qui a été soumis aux autorités compétentes, est en voie de trouver des solutions.

Le choix porté à cette radio est certes valable et se justifie du fait de son organisation : une assemblée générale, sous-tendue par un conseil d'administration et un conseil de gestion opérant sur une base élective et de mandat. Son rayon d'écoute va au-delà de celui de la zone d'influence du projet et sur certains axes, dépasse les limites nationales.

Villages pilotes et encadrement des ménages

Le projet, par le biais du Comité de pilotage provincial a déjà identifié quatre villages pilotes et 25 ménages par village avec lesquels devraient être lancées des activités génératrices de revenus. A la suite des enquêtes préliminaires, quelques activités ont été identifiées et portent sur le développement de la pisciculture, le maraîchage, l'élevage et la petite transformation des produits agricoles. L'excentricité de ces villages par rapport aux sites de rayonnement (Kipopo et Lubumbashi), dont certains nécessitent un parcours de plus de 100 km, bien qu'étant situé dans un rayon de 40 Km du site de l'INERA, devra être prise compte car elle va affecter le suivi en termes des coûts liés au déplacement.

Renforcement des capacités des acteurs et bénéficiaires du projet

Les acteurs de ce site ont également bénéficiés des formations organisés par le projet, certains localement (agro-écologie, production des semences, maîtrise de l'eau, adaptation, changement climatique et alertes précoces) et d'autres en dehors de la province (élevage, communication).

Mouvements associatifs syndicaux et de conseil

Le Katanga a été le premier à constituer un mouvement associatif à vocation syndicale « Association des Producteurs des Semences du Katanga- APSKa », au quel s'est référé le Kasai Oriental en créant APSKo. Mais aujourd'hui, cette association n'est pas vraiment active sur le terrain et ses activités semblent être reprises par le Conseil Provincial des Semences (Coprosem) qui lui, a plutôt vocation de développement et d'orientation de la politique semencière.

3.2.2 Performance de l'équipe de coordination du projet

Depuis l'intégration dans l'équipe initiale du projet de deux nouvelles ressources, un chargé de logistique (novembre 2011) et un chargé de suivi/évaluation (février 2012), les capacités opérationnelles et le partage des responsabilités au sein de l'Unité de coordination du projet ont été sensiblement améliorées.

Si en matière de gestion et de coordination les choses ont bien marché, un effort très appréciable a été observé en matière de suivi dans les sites, où le commis à cette fonction

pu effectuer jusqu'à douze suivis en 2012, bien souvent, dans des conditions bien difficiles car il devait emprunter le transport public pour atteindre les sites de Gimbi et de Kiyaka pourtant accessibles par route. Cet aspect devrait être renforcé avec la venue des VNU et il est urgent que ceux-ci soient rapidement déployés dans les deux autres sites restants. On devrait également envisager un véhicule de terrain pour le projet, au moins à Kinshasa qui desservira également les sites de Gimbi et de Kiyaka.

Conformément au Prodoc, le projet est ancré à la DDD et interagit avec sa division « changement climatique », qui directement supervise les différentes questions y liées et en rend compte dans le cadre de fonctionnement de cette Direction. De ce fait, elle doit être informée aussi bien en amont qu'en aval sur le fonctionnement du projet, bien plus qu'il fait actuellement.

Par ailleurs, dans le cadre de la promotion de la communication sur le projet, il est utile que le projet dispose d'un chargé de communication. Cette ressource n'étant reprise dans le prodoc, elle devrait être payée à même le budget allouée aux activités compte tenu de la transversalité de ses fonctions.

Le prodoc prévoyait également une Unité locale (dans chaque province) de coordination du projet, une déclinaison provinciale de l'UCP au niveau Central, dont une des fonctions prévues est d'assurer la coordination/synergie avec les projets impliqués dans la production des semences dans les sites d'intervention du projet. Cette structure, dont le rôle est apparemment confondu avec celui du Comité provincial de pilotage, n'a jamais vu le jour et ceci expliquerait la faible adhésion politique observée à ce jour au niveau de provinces et le manque de synergie avec les autres projets poursuivant des objectifs similaires et opérationnels dans les sites du projet. Cette situation peut être résolue en recourant aux services des VNU qui assureraient la coordination et la gestion de cette structure.

IV. Impacts du projet (degré des réalisations des objectifs du projet et lacunes évidentes)

Le tableau ci-dessous reprend dans ses colonnes, en fonction de chacun des résultats (effets) attendus du projet, les produits escomptés, le niveau de réalisation atteint, les lacunes observées, les solutions prises et/ou envisagées. Il convient de noter que les effets du projet seront plus évalués à terme et que pour l'instant, l'évaluation ne peut que porter sur les produits intermédiaires.

Certains indicateurs de réalisation pour les différents résultats/effets attendus à terme seront difficiles à évaluer au regard du temps restant pour ce projet. Ils sont ci-après repris :

Indicateurs du Résultat 1 : *une chaîne d'approvisionnement en semences résilientes opérationnelle*

- l'accès au matériel génétique amélioré et résilient pour les cultures de base est amélioré par rapport à la situation de référence
- le taux de la productivité agricole au sein des bénéficiaires du projet est accru et le niveau de vie de ces derniers sensiblement amélioré
- les services agricoles d'encadrement sont renforcés en capacité et interviennent efficacement dans l'encadrement et l'accompagnement des bénéficiaires
- les techniques améliorées de gestion de sols, d'eau et d'équipement sont de plus en plus adoptées et améliorées ;
- les revenus sont diversifiés et permettent d'atténuer les revenus de petits producteurs

Indicateurs du Résultat 2 : *les capacités techniques des petits producteurs et institutions agricoles sont renforcées*

- les informations agro-climatiques opportunes et fiables ainsi que d'alertes précoces pour les agriculteurs et les producteurs sont développés et mis à la disposition des bénéficiaires ;
- les capacités pour un suivi continu et une supervision de la production agricole au sein des institutions agricoles sont améliorées
- Les informations permettant une meilleure intégration des risques climatiques dans les plans, programmes et stratégies agricoles sont fournies.

Indicateurs du Résultat 3 : *les bonnes pratiques sont identifiées et vulgarisées*

- Les informations relatives aux changements climatiques et à l'adaptation sont disponibles et exploités par les requérants.
- un recueil sur les bonnes pratiques, élaboré sur base de la documentation des leçons apprises lors de l'exécution du projet est disponible ;
- le site Web du projet est suffisamment fourni, connu et visité par les internautes.

A ce stade de réalisation du projet, le degré de réalisation des objectifs du projet ainsi que les efforts à fournir pour la période restante du projet se présente comme suit :

Résultat/ Effet 1 : la résilience climatique des systèmes agricoles de production est améliorée.

Produit escompté	Effort vers la réalisation du produit	Lacunes/écarts observés	Efforts à fournir durant la phase résiduelle du projet
1. Chaîne d'approvisionnement en semences « résilientes » de qualité opérationnelle	- dispositif de production de semences de base et essais d'adaptation établis par l'INERA en collaboration avec IITA ;	-Production et dissémination des semences auprès des villages et ménages cibles déjà identifiés avec risque de ne pas être disponibles pour	-Mettre en place une stratégie de récolte, conditionnement et entreposage des semences des agri-multiplicateurs ;

	<p>--semences résilientes de base pour les spéculations agricoles prioritaires mises à la disposition des agri-multiplicateurs ;</p> <p>- Agri-multiplicateurs crédibles identifiés, formés et opérationnels ;</p> <p>-identification des villages cibles et ménages bénéficiaires dans les 4 sites ;</p> <p>-Aménagements hydro-agricoles des sites dans les stations de l'INERA</p>	<p>la saison de culture débutant en février 2013 (semis soit en stades de croissance végétative ou de maturité) ;</p> <p>-évaluation des besoins en semences attendus au niveau des villages et ménages cibles n'est pas encore faite.</p> <p>-implication encore faible des services d'encadrement agricoles en provinces (SENASEM et SNV notamment)</p> <p>- Certains aménagements hydro-agricoles méritent d'être complétés et achevés (Gimbi et Kiyaka), ou entretenus mis en exploitation (Kipopo).</p>	<p>-identifier les agrimultiplicateurs actifs et performants pour la production des semences au cours des prochaines saisons B et A dans les sites du projet ;</p> <p>-établir un dispositif de dissémination des semences produites auprès des ménages cibles retenus en considérant la possibilité d'étendre le bassin des bénéficiaires ultimes suivant la disponibilité en semences ;</p> <p>-promouvoir la collaboration avec SENASEM et SNV au travers des mémoires d'accord appropriés ;</p> <p>-poursuivre les essais de criblage en cours dans les sites ;</p>
<p>2. Adoption par les cultivateurs de techniques de culture durables</p>	<p>- Formation des formateurs dans chaque province sur les techniques de gestion durable de l'eau et de la fertilité</p>	<p>-Les formations reçues n'ont pas encore été répercutées au niveau des bénéficiaires localisés dans les villages pilotes;</p> <p>-la technique d'agroforesterie envisagée mais pas encore installée</p>	<p>-soutenir la production des modules de formation adaptés pour les villages pilotes et les ménages cibles ;</p> <p>-installer des champs démonstratifs sur des techniques de cultures durables ;</p> <p>-tirer les leçons sur les bonnes pratiques observées chez certains agri-multiplicateurs, les documenter dans l'optique de leur vulgarisation.</p> <p>-Faire bénéficier les communautés riveraines des acquis des aménagements hydro-agricoles réalisés dans les sites en encourageant un partenariat mutuellement bénéfique avec l'INERA</p>

<p>3. Adoption d'activités génératrices de revenus diversifiées et climatiquement résilientes</p>	<ul style="list-style-type: none"> - choix des ménages agricoles dans les villages pilotes qui vont appliquer les techniques durables - choix participatif des AGR diversifiées, avec la collaboration des comités de pilotage ; - début de la mise en place des activités génératrices des revenus diversifiées à Ngandajika et à Kipopo, grâce aux efforts déployés par les VNU 	<ul style="list-style-type: none"> - Le processus évolue à deux vitesses est encore très lent autour de Gimbi et Kiyaka ; - Retard d'exécution de ce volet qui attend l'appui ou l'affectation des ressources nécessaires dans les sites précités; - Les diverses AGR en cours d'installation n'ont pas encore été confrontées aux aléas de changement climatique pour faire preuve de leur résilience et garantir ainsi leur adoption sur long termes. 	<ul style="list-style-type: none"> -poursuivre l'identification participative des AGR dans les sites (Gimbi et Kiyaka notamment) ; -soutenir, en fonction des moyens disponibles, la réalisation des AGR dans le site pilote ; -établir, par des méthodes de sondage accélérées, le niveau de référence socio-économique dans les sites pilote pour mesurer les effets du projet à termes ; -rechercher, développer et soutenir des synergies avec d'autres projets et programmes de développement opérant dans les sites du projet ; - assurer des formations adéquates et appropriées, susceptibles d'accompagner la mise en œuvre des différentes étapes de réalisation des AGR retenues afin que les bénéficiaires maîtrisent le processus, fassent les adaptations nécessaires, dégagent les avantages socio économiques qui en résultent.
<p>4. Calendriers de cultures actualisés et paquets technologiques nouvelles mises en applications</p>	<ul style="list-style-type: none"> -Renouvellement des parcs météorologiques ou climatologiques des stations de recherche de l'INERA. - Des données agro climatiques sont collectées régulièrement dans les stations météorologiques de l'INERA et transmises à METTELSAT Diffusion des bulletins météorologiques de METTELSAT par des radios communautaires 	<ul style="list-style-type: none"> -Sur le terrain, pas d'activités décrivant les calendriers culturaux ou les systèmes de production actuels pour les comparer avec les systèmes de production d'il y a 5 ou 10 ans. - De même, pas de paquet technologique et pas de calendrier cultural actualisé dans les sites du projet. -Les stations de l'INERA n'ont pas encore fourni à METTELSAT des données climatologiques historiques permettant d'actualiser les calendriers 	<ul style="list-style-type: none"> -produire et exploiter les conclusions d'audits scientifiques réalisés par l'UNIKIN - produire, en collaboration avec les partenaires compétents de la recherche, des calendriers des cultures en fonction des sites, -documenter sur les bonnes pratiques et le savoir faire paysan ; -promouvoir le partenariat avec les institutions universitaires pour des recherches académiques ciblés en fonction des effets attendus du projet ;

Résultat/ Effet 2 : les capacités techniques des petits producteurs et institutions agricoles sont renforcées

Produit escompté	Effort vers la réalisation du produit	Lacunes/écarts observés	Efforts à fournir durant la phase résiduelle du projet
1. Compétences améliorées en matière de gestion de	-Des responsables du comité de pilotage et des	- La formation reçue n'a pas été déconcentrée ou	- assurer la formation sur la gestion des risques

risques climatiques	structures impliquées dans la multiplication des semences ont suivi une formation sur les changements climatiques - Au total 4 radios locales communautaires, partenaires de projet, diffusent des bulletins météorologiques et de sensibilisation sur le changement climatique	répercutée au niveau des bénéficiaires directes du projet à peine choisis dans les villages pilotes de 4 sites - Les différentes parties prenantes ne mettent pas à profit l'espace « changement climatique » des radios communautaires pour améliorer les compétences des acteurs à la base dans la gestion des risques climatiques. -les institutions agricoles d'encadrement en provinces ne semblent pas encore être entièrement impliquées pour contribuer à la réalisation des objectifs du projet	climatiques adaptée aux ménages agricoles dans les villages pilotes. -Valoriser l'espace des radios communautaires pour une sensibilisation, information et formation continue sur le changement climatiques et les activités du projet concourant à la réduction de la vulnérabilité face aux risques climatiques. -promouvoir des clubs d'écoute au niveau des sites ; -mettre en place de mémorandum de collaboration avec les institutions agricoles impliquées dans le projet en perspectives d'une appropriation et la pérennisation des acquis.
2. Un réseau consultatif hydro-agro-climatique est mis en place	-La constitution d'une base des données au niveau de l'INERA est en voie d'être mise en place. -site web du projet constitué ; -des groupes de travail sur des thématiques clés liées au changement climatique constitués	-site web toujours pas opérationnel ; -groupes thématiques de travail non fonctionnel sur le terrain	-redynamiser le site web du projet par le recrutement d'une compétence en communication ; -mettre à contribution les VNUs pour la coordination et l'animation des groupes thématiques constitués ;

Résultat/ Effet 3 : les bonnes pratiques sont identifiées et vulgarisées

Produit escompté	Effort vers la réalisation du produit	Lacunes/écarts observés	Efforts à fournir durant la phase résiduelle du projet
1. Meilleure connaissance des changements climatiques et de l'adaptation	-des groupes thématiques de travail ont été constitués au niveau des sites ; -un manuel documentant progressivement les bonnes pratiques a été initié	Les bonnes pratiques déjà identifiées n'ont pas encore fait l'objet de diffusion auprès de paysans.	-assurer la vulgarisation de bonnes pratiques au fur et à mesure qu'elles sont documentées ; - capitaliser et valoriser les acquis de recherche académique faite par les institutions universitaires ; - assurer le rapportage régulier des acquis du projet auprès de décideurs à tous les niveaux pour une meilleure appropriation intégration dans les stratégies de planification.

V. Enseignements tirés de la mise en œuvre du projet

Compte tenu de tout le temps de flottement qui a, d'une manière ou d'une autre, retardé le lancement effectif des activités sur le terrain, on peut considérer que le projet est sur le bon chemin par rapport au parcours convenu pour que les effets atteignent les bénéficiaires ultimes que sont les populations rurales représentées par les ménages.

Ainsi, après le montage et la mise en place du dispositif opérationnel (identification des acteurs et partenaires d'exécution, mise en place des comités de pilotage et de gestion, etc.), la sélection par l'INERA des semences de base considérées résilientes, le choix des agri-multiplicateurs et la mise à leur disposition la semence de base pour la multiplication, le projet est actuellement en phase de travailler plus étroitement avec les ménages ruraux en mettant à leur disposition des semences adaptées en fonction des principales spéculations afin de maintenir la productivité agricole en cas de changement du climat. Pour l'ensemble de sites d'intervention du PANA-ASA, toutes spéculations retenues confondus, on s'attend à quelques 100 tonnes de semences qui devraient être mis à la disposition de paysans et des autres partenaires de développement travaillant dans le secteur de l'adaptation du secteur agricole au changement climatique, pour la production vivrière ; ce qui est respectable pour une première campagne.

Cette étape, qui intervient à moins de deux ans de la clôture du projet, ne pourra certainement pas permettre de mesurer l'impact du projet sur le relèvement du niveau de vie des bénéficiaires bien que des retours sur le degré même de résilience des semences diffusées soient possibles après une ou tout au plus deux saisons culturales par les ménages.

Les éléments qui ont bien fonctionné au cours de cette première étape de mise en œuvre concernent particulièrement les points suivants :

Choix participatif des agri-multiplicateurs. Le comité de pilotage en concertation avec les structures d'encadrement agricole décentralisées (dont notamment SENASEM et SNV) a facilité le choix des structures partenaires du projet pour la production des semences. Ceux-ci devraient, en plus de disposer d'une expérience avérée dans la production de la semence certifiée, être crédibles et respectueux des termes du contrat qui devait les lier avec PANA-ASA. La plupart des agri multiplicateurs choisis ont déjà impliqués dans la multiplication des semences depuis plus de 5 ans en moyenne en partenariat avec diverses institutions et structures concernées dont SENASEM, FAO, IITA, USAID, BECECO. Ces partenaires ont impulsé une dynamique d'associations et plateformes des agri-multiplicateurs pour mieux organiser leurs activités.

Choix des spéculations stratégiques. Pour faire face à la vulnérabilité des populations, le projet a pris en compte les spéculations stratégiques qui contribuent à la fois à la sécurité alimentaire et à l'amélioration substantielle des revenus des ménages ruraux alors que le document de projet n'avait préconisé que 3 cultures au départ. Ainsi, en plus de manioc, le maïs et le riz, se sont ajoutées, selon les sites, celles de haricot, de niébé et de l'arachide.

Appuis techniques et financiers aux agri-multiplicateurs. Bien que les précités aient été choisis sur base de leur expérience, le projet a procédé à une formation sur la multiplication des semences de qualité avant de lancer l'activité. Cette formation a aussi concerné les ressources impliquées dans le suivi. Dans certains sites, notamment Gimbi et Kiyaka, le SENASEM a fait la déclaration des cultures de tous les champs semenciers. Un protocole de collaboration signé avec chaque agri-multiplicateurs est en cours d'exécution. La gestion de ce dernier, notamment en ce qui concerne la libération des tranches de financement se fait conformément aux termes de l'accord, quand bien même elle continue de susciter quelques commentaires chez les agri-multiplicateurs.

Nouveaux parcs climatologiques et diffusion régulière des informations agro météorologiques. L'installation des nouveaux parcs agro-climatologiques dans les quatre stations de l'INERA porteuses localement du projet permet la collecte efficace des données transmises à METTELSAT et la diffusion régulière des bulletins ou informations météorologiques, dans un rayon qui varie entre 40 et 230 km à vol d'oiseau, en fonction de la puissance d'émetteur des radios communautaires partenaires du projet. Ces bulletins jouent un grand rôle dans la connaissance du climat local ou de tendances du changement climatique et dans la planification journalière des activités agricoles par les agriculteurs localisés dans les sites de projet.

Mise en place des aménagements hydro agricoles. Ces infrastructures visant soit de faire les cultures irriguées soit d'appliquer l'irrigation d'appoint, sont un atout majeur pour les stations de recherche de l'INERA car sont susceptibles de permettre la production des semences de base et de conduire des expérimentations pendant toutes les saisons. Elles permettent aussi d'induire la sécheresse pour faire le criblage des lignées et variétés en ce qui concerne la tolérance ou la résistance à la sécheresse. Bien que propriété de l'INERA, ces aménagements doivent également bénéficier aux communautés riveraines et à ce titre, la coordination du projet devrait encourager, à titre pilote, ce genre de collaboration par des accords entre projet et l'INERA.

Maintien d'une chaîne d'approvisionnement en semences résilientes opérationnelles. Le projet privilégie et développe une approche d'autonomisation des bénéficiaires en nature, consistant en une ristourne sur la production semencière réalisée pour soutenir aussi bien d'autres agri-multiplicateurs que des producteurs (ménages ruraux) potentiels intéressés, plutôt que de recourir à la micro-finance, difficile à appréhender et à soutenir en milieu paysan.

Implication des Institutions universitaires en tant que partenaires de recherche au niveau des sites. Outre leur participation à la formation, ces institutions sont mises à contribution en vue des traitements des données issues des essais expérimentaux et la prise en charge des données climatiques pour produire des calendriers agricoles dynamiques et la réalisation des audits scientifiques auprès de partenaires de recherche du projet.

Mise en place des essais d'adaptation. En plus de criblage des variétés résilientes dans le cadre d'un protocole de recherche INERA-IITA, s'effectue aussi des essais d'adaptation qui permettent d'établir le niveau de plasticité écologique des espèces mis en compétition par rapport aux témoins.

Les éléments relevés comme insuffisants et qui nécessitent amélioration pour plus d'efficacité et d'efficience dans la mise en œuvre du projet sont ci-après repris :

Comités de pilotage non opérationnels. Les membres du comité de pilotage, qui constituent une ressource importante et qualifiée, ne font pas de visites de suivi des activités entreprises sur le terrain, faute de moyens matériels et financiers. Si ces comités doivent rendre compte au PANA-ASA, il serait utile d'envisager un contrat de service ou un mémorandum de collaboration avec des termes de référence bien définis qui leur permettent de fonctionner normalement et efficacement et de préparer la phase d'expansion des actions ou l'après projet dans chaque province. Dans l'optique de la durabilité, il serait indiqué de considérer les possibilités de la prise en compte de cette dépense, selon le cas, dans le budget national ou les budgets de provinces.

Structuration opérationnelle encore lente au niveau de provinces et de sites. Quelques structures prévues dans le document du projet tardent encore à se mettre en place. Mêmes celles déjà constitués sont inopérables et manque d'appui pour réaliser les attendues d'elles. Certaines parmi elles sont pertinentes pour assurer l'efficacité et l'efficience du projet (Comités d'alerte précoce, unités de coordination du projet prévue au niveau des provinces et qui ne sont pas à confondre avec les comités provinciaux de pilotage déjà constitués) ainsi que la pérennisation des acquis du projet.

Faible implication des services agricoles d'encadrement auprès des agri-multiplicateurs.

Les visites d'inspection des champs des agri-multiplicateurs par le SENASEM en prévision de la certification de semences ne sont pas systématiques et encore moins, coordonnées par PANA-ASA par le biais de chefs d'antenne. A la veille de la récolte, il est fort à craindre les semences produits connaissent de difficultés pour être reconnues comme telles par SENASEM, au niveau de certains sites. L'approche visiblement inefficace et non coordonnée de SENASEM au niveau des provinces par rapport à son mandat devrait être améliorée par un mémorandum d'accord que le projet devrait initier et mettre en œuvre au niveau national avec cette structure d'encadrement. Celui consisterait en une approche concertée d'accompagnement du projet en ce qui concerne la certification, la récolte, le conditionnement et éventuellement le stockage des semences.

Implication et coordination insuffisantes avec les autres projets intéressés par la production et la multiplication des semences. Sur le terrain, la mission a constaté une absence de synergie avec les autres projets de multiplication de semences opérationnels dans les sites et appuyés par des partenaires tels que la FAO, CTB, USAID ; mais a noté que

les pourparlers sont en cours, notamment avec l'USAID, ONG Human for people et PARSSA pour développer de telles synergies.

Choix variétal parfois non conforme aux attentes des bénéficiaires. Ce choix, opéré sur base des résultats de recherche, avec comme objectif d'améliorer la production agricole pour augmenter les revenus paysans et lutter contre l'insécurité alimentaire. Il ne tient donc pas compte des attentes locales face aux innovations et de ce fait un effort devrait donc être fourni dans ce sens. Ceci soulève donc la question d'une recherche participative qui doit être réalisée en milieu paysan et avec la participation de ce dernier pour garantir l'appropriation future. Cette approche est adoptée le Centre de Recherche sur le Maïs (CRM) dans le Katanga et donne des résultats prometteurs.

Dans le Bas-Congo et le Bandundu par exemple, les variétés Samaru (jaune) pour le maïs et Mandingu pour l'arachide ont démontré une plus grande adaptation au stress biotique et abiotique ou une large plasticité écologique selon les résultats des travaux de la RD/INERA et du SNV et sont plus préférées par rapport au Kasai 1 et à la JL 24, variétés proposées par PANA-ASA.

Techniques culturales non standardisées occasionnant parfois des plants stériles. Les écartements, 75cm x 50 cm avec 2 plants par poquets, qui sont utilisés dans les champs de multiplication de maïs donne une forte densité, avoisinant 53,000 plants à l'hectare. Ce dernier exige une fertilisation minérale, généralement non accessible en milieu paysan, assez importante pour compenser la concurrence entre plants d'après les recommandations du programme national maïs (PNM) de l'INERA. Le recours à ces écartements serrés impose aussi un choix de terrain riche en éléments nutritifs notamment en azote et en phosphore. Sans l'apport fractionné de l'engrais minéral de fonds (base) et de redressement, on obtient beaucoup des plantes stériles c'est-à-dire des plantes qui ne portent pas des épis. Or, le bon choix du terrain a été basé sur les plantes indicatrices de la fertilité et les emplacements topographiques (bas fonds), et il n'y a pas de fumure organique disponible à appliquer comme engrais de base en milieu rural en général et dans les sites du projet en particulier.

Remise/livraison tardive des semences dans les sites. Ceci a une incidence sur la production de la semence à mettre à la disposition des ménages pour la production. En effet, pour le site de Gimbi par exemple, aucun champ semencier ne pourra fournir des semences certifiées pour la saison B de l'exercice 2013 qui commence entre mi et fin février. La preuve en est que nombreux champs de maïs dans les sites sont soit au stade de maturité physiologique soit à la maturité sèche. Au fait, le problème rencontré par le projet concernant la source d'approvisionnement en semence de base devra être résolu afin que les semences soient acheminées directement chez les partenaires sans passer par les stations cibles de l'INERA.

Exécution moins rigoureuse et parfois incomplète par l'INERA des prestations reprises dans le contrat conclu dans le cadre du projet. Au fait, il n'existe pas une planification concertée

ou un chronogramme pour l'exécution des tâches qui reviennent à l'INERA dans le cadre de l'accord. A part la multiplication des semences de base, les essais d'adaptation, les essais agro-forestiers, l'appui à l'aquaculture comme AGR et la collecte des données météorologiques, il y a beaucoup d'autres tâches assignées, comme indiqué dans les prestations de l'INERA en annexe, qui ne sont pas encore réalisées au bout d'une année de partenariat. Par ailleurs, l'accompagnement technique des agri-multiplicateurs par l'INERA a été plutôt sporadique (Gimbi, Ngandajika et Kiyaka) et parfois inexistant (Kipopo) alors que le suivi est inscrit au point iii de l'article 3 des prestations de l'INERA repris dans le contrat de service signé entre les deux parties, l'INERA et le Ministère de l'environnement. En principe, pour un suivi régulier et efficace, chaque agri-multiplicateur doit recevoir une visite de suivi sur le terrain une fois la quinzaine en présence des membres qui constituent la structure de base.

Inadéquation des essais sur la résilience. Les sites ciblés par le projet sont plus concernés par la sécheresse et des fortes chaleurs comme manifestation du changement climatique. Les essais d'adaptation au changement climatique en cours sont conduits dans les conditions pluviales sans une démarcation nette ou un contrôle de la période de sécheresse. En conséquence, les résultats obtenus de ces essais classiques ne peuvent pas nécessairement conduire à des lignées ou des variétés résilientes. Pour cela, l'INERA devrait recourir à l'induction de la sécheresse en conduisant d'abord le criblage en pots (sous une aire protégée) comme l'a conseillé l'IITA au PANA-ASA au début du projet. Les meilleures variétés retenues pourront par la suite passer à un second criblage cette fois en terre ferme dans les périmètres avec aménagements hydro agricoles où l'induction de la sécheresse est également possible. Loin de recourir à des équipements appropriés comme le lysimètre, le poromètre et le thermomètre infrarouge, les résultats attendus de ces essais pourront déterminer le degré de résilience des différentes lignées qui pourront par la suite passer soit dans le schéma de sélection participative dans les programmes thématiques de recherche adaptative de l'INERA soit dans les test VAT pour la description, homologation et inscription au catalogue national par le SENASEM. C'est à ce moment précis que les agri-multiplicateurs peuvent être approvisionnés en semences de base des variétés résilientes au changement climatique. Le projet est déjà embarqué dans un processus. Beaucoup des lignées des espèces retenues sont en collection à l'INERA. D'autres protocoles peuvent être développés par l'INERA en concertation avec l'IITA. La démarche est assez longue, mais cela peut être réalisé pendant la seconde phase du projet. Pour ce faire, les stations peuvent utiliser les modèles que le CIAT a développés avec l'INERA depuis 2004 sur la culture de haricot au centre de recherche de Mulungu dans le Sud Kivu.

Visibilité du projet. Il n'y a pas de panneau de visibilité dans les champs des agri-multiplicateurs et sur les grands artères, à part là où sont installés les dispositifs expérimentaux pour des essais de criblage des variétés résilientes et d'adaptation de l'INERA. Le projet devra produire un modèle de grand panneau de visibilité au niveau des principaux artères routiers et un modèle de petit panneau au niveau des champs

semenciers, des essais d'adaptation et des essais agro-forestiers, tout en insistant que les champs doivent avoir des étiquettes avec des informations utiles.

Finalisation des travaux en rapport avec les aménagements hydro agricoles et remise aux bénéficiaires. Les aménagements hydro agricoles ont été effectués dans 3 de quatre sites du projet (Kipopo, Gimbi et Kiyaka). Celui de Kipopo a fait l'objet d'une cession officielle à l'INERA et n'est toujours pas exploité, sans doute du fait d'une pluviosité encore clémente (au moins une pluie tous les deux jours observée durant la présente saison des pluies) et certains éléments de cet ouvrage ne sont pas entretenus. En ce qui concerne Gimbi et Kiyaka, où les travaux sont réalisés par l'entreprise BATIDE, il y reste encore des travaux à effectuer avant la remise finale des ouvrages aux bénéficiaires. Au niveau de Gimbi, le barrage doit couvrir toute la largeur de la rivière. Pour cela un travail de nettoyage du bassin de rétention d'eau permettra d'évaluer exactement la longueur utile du barrage en béton. Aussi, les canaux doivent être façonnés en maçonnerie de façon à couvrir tout le potentiel périmètre à irriguer. Par ailleurs, le réservoir de collecte d'eau des pluies doit être connecté par une canalisation adéquate au principal canal d'amenée venant du barrage.

Pour Kiyaka, la hauteur de la canalisation construite au milieu du périmètre à irriguer nécessite d'être élevée d'une brique afin d'éviter les pertes causées par d'éventuels flux d'eau compte tenu du volume dans les réservoirs. Il y a aussi des réparations à faire sur cette canalisation qui présente déjà des fissures. Pour éviter l'ensablement du point de captage et des 2 réservoirs, il faut nécessairement prolonger les murs du point de captage et barrer quelques points de ruissellement en amont tout en interdisant aux agents de l'INERA de ne pas cultiver sur les pentes ou les versants donnant dans la vallée.

Calendriers agricoles dynamiques à mettre à la disposition des sites. Le Mettelsat attend toujours les données historiques qui doivent être fournies par l'INERA pour établir ces calendriers. Et la collaboration attendue des institutions universitaires à ce sujet tarde encore à se mettre en œuvre.

Opérationnalisation du site web du projet. Toujours en veilleuse alors que cela aurait pu constituer un moyen pour renforcer la visibilité du PANA-ASA au travers des consultations par les personnes intéressées.

VI. Recommandations

A l'endroit du PANA-ASA

- Faire une relecture de différents protocoles d'entente conclus avec les tiers, situer les rôles attendus des parties et convenir, si nécessaire, sur une planification concertée ou un chronogramme pour l'exécution des tâches qui reviennent à chaque partie. Ceci est particulièrement valable pour l'INERA qui paraît agir comme électron libre ;

- Développer et consolider les synergies avec les autres projets impliqués dans la production des semences dans les zones d'action du projet pour plus d'impacts visibles des interventions consenties ;
- Mettre à contribution les VNU dans l'opérationnalisation d'un dispositif de suivi de proximité, qui permettrait à la fois d'assurer ou de rétablir la confiance auprès de bénéficiaires (agri-multiplicateurs, villages et ménages cibles) et d'impulser une émulation auprès des chefs d'antenne opérant sous l'autorité directe de l'INERA ;
- Approfondir des réflexions et des analyses sur la véracité de l'approche participative de recherche que mène le Centre de Recherche sur le Maïs, identifier les points positifs à documenter dans le cadre de la diffusion des meilleures pratiques ;
- Appuyer les actions des Comités provinciaux de pilotage, notamment celles visant à sensibiliser les autorités politico-administratives locales pour une prise en compte de la problématique du changement climatique dans les plans et stratégies de développement locales ;
- Mettre en place une stratégie efficace de gestion de récolte de semences par les agri-multiplicateurs (récolte, transport, conditionnement des produits et mise à disposition auprès de bénéficiaires cibles). En effet, avec production attendue de plus ou moins 100 tonnes de semences, il va falloir mobiliser des gros moyens qui peuvent dépasser les capacités financières actuelles du projet et nécessiter la contribution des autres donateurs, nationaux (gouvernements provinciaux) et/ou bi-multilatéraux ;
- Explorer avec INERA et éventuellement IITA, les possibilités pour des essais d'adaptation au delà de zones actuellement couvertes par le projet ;
- Redynamiser le site web du projet pour une meilleure visibilité des acquis du projet ;
- Mener des études appropriées permettant d'établir la situation de référence de villages pilotes et de ménages cibles et de mesurer les effets du projet sur le relèvement de niveau de vie des bénéficiaires ;
- Suite à l'identification des Activités Génératrices des Revenus avec les bénéficiaires, le projet devrait passer à la phase supérieure en commençant à les accompagner et en finançant celles jugées raisonnables au regard du budget disponible ;
- Documenter les bonnes pratiques issues de leçons tirées de la mise en œuvre ainsi du savoir faire traditionnel importantes dans l'adaptation au changement climatique ;
- Stimuler la collaboration des services agricoles d'encadrement, SENASEM et SNV prioritairement, afin qu'ils rendent à la communauté paysanne les services attendus d'eux.

A l'endroit du PNUD

- Pouvoir en VNU les sites de Gimbi et de Kiyaka, comme pour les sites de Kipopo et de Ngandajika, en les motivant par une rémunération concurrentielle et en les dotant des moyens conséquents de fonctionnement dans le cadre de suivi de proximité qu'ils doivent exercer auprès de bénéficiaires. Les VNU constituent une alternative très appréciable au laxisme de suivi et d'encadrement des bénéficiaires actuellement observé ;
- Envisager la mobilisation d'autres financements pour consolider les acquis dans les sites actuels et étendre les actions vers les autres sites et zones écologiques du pays.

A l'endroit du Gouvernement (niveaux national et provincial)

- Intégrer et intégrer les préoccupations relatives au changement climatique dans le plan et stratégies de développement à tous les niveaux ;
- En plus d'une contribution en nature consentie, fournir des appuis financiers durables pour la pérennisation des acquis du projet en vue de maintenir la productivité agricole des cultures de base et d'améliorer la sécurité alimentaire (prise en charge des comités de pilotage, appui aux structures agricoles d'encadrement et d'accompagnement en milieu rural) ;
- Assurer la reconnaissance officielle (par un acte juridique approprié) des structures prévues dans le cadre du projet afin de les sécuriser dans leur fonctionnement ;
- Organiser de briefings périodiques pour s'enquérir du nouveau de réalisation du projet, des problèmes rencontrés et des ajustements proposés ;
- Veiller à ce que les différentes structures étatiques impliquées dans l'exécution y concourent, chacune conformément à son mandat, pour réaliser les objectifs du projet et atteindre les résultats escomptés ;
- Susciter et promouvoir, suite à des politiques semencières adaptées, la prise en charge des semences résilientes aux bénéfices des producteurs et soutenir la chaîne de production mise en place dans le cadre du projet pour assurer la durabilité des acquis.

Conclusion

Le changement climatique en RD Congo n'est pas une fiction et se vit déjà, à des degrés divers, dans certaines zones du pays. La production agricole qui, apparemment reste encore soutenable, devrait profondément être affectée dans un avenir proche si des mesures d'adaptation ne sont pas prises.

Cette attitude d'attentisme, considérant que le pire ne viendra pas si tôt, est à éviter absolument car les conséquences d'une telle insouciance seront fortement préjudiciables au

pays et engendrerait des frais de réparation colossaux au détriment de la révolution de la modernité, qui constitue le leitmotiv du développement en cette phase.

Au niveau national, les autorités sont de plus en plus sensibilisées sur l'importance d'intégrer les préoccupations relatives au changement climatique dans les plans et programmes de développement, notamment le DSCR, le PAP et Cadre de Dépenses à Moyen Terme (CDMT). Pour les Nations Unies, cette question est pertinente et a été considérée comme prioritaire dans le cadre de UNDAF.

Cette prise de conscience cependant tarde à prendre corps au niveau de décideurs dans les provinces, qui affichent encore un faible niveau d'adhésion au projet reflété par un manque volonté politique en l'absence d'un plan de développement local clairement tracé ; une situation qui reste préjudiciable au regard de la décentralisation attendue.

Par contre les populations à la base, qui subissent de plus en plus les méfaits du changement climatique, prennent rapidement conscience du danger à venir et n'hésitent pas adhérer massivement au projet, au delà de ce que ce dernier peut offrir à ce stade pour les assister.

Les attentes vis-vis du projet sont donc énormes et se comptent en termes d'élargissement de zones d'intervention et d'action du projet au delà de limites actuelles, des appuis attendus pour maintenir, voire améliorer la productivité agricole que de types des activités génératrices des revenus, autres qu'agricoles, à soutenir pour faire face aux effets dus au changement climatique.

La tâche reste donc énorme une conjugaison des efforts de partenaires intéressés par la question du changement climatiques sera donc nécessaire pour à la fois mobiliser les fonds et mettre en œuvre des stratégies adéquates d'adaptation dans un cadre concerté et multi-baillleur.

Annexes

- 1) TDR de la consultation ;
- 2) TDR INERA ;
- 3) TDR CA PANA-ASA
- 4) Liste des personnes rencontrées
- 5) Quelques illustrations photographiques

